

Le Cabrièrois

2ème trimestre 2009

Bulletin trimestriel d'informations municipales



Vive l'Été

N	0	S	P	r	oj	je	ts
					- 4	,	

Le Plan Local d'Urbanisme Les divers aménagements

A consulter

Le site web de la commune http://www.cabrieres34800.fr

Sommaire

Le mot du Maire	p.2
Discours du 8 mai	p.3
Conseil municipal, De nous à vous	p.4,5
Echos des Crozes , Cabri'hier	p.6
Syndicat Centre Hérault, Epicerie	p.7
Débroussaillement, Analyses de l'eau	p.8,9
Spectacle Villanova, Soirée Mathys	p.10
La vie des associations & bibliothèque	p.11 à 14
Vie économique	p.15
Infos pratiques	p.16

1

Le mot du Maire

Voici l'été et les vacances pour nos écoliers, leurs instits et leurs profs. Les beaux jours sont de retour, il faut savoir en profiter du mieux possible. Et mangez des fruits, faites de bonnes grillades arrosées de bon vin vermeil, ce rosé Estabel que beaucoup apprécient depuis des décennies pour ne pas dire depuis Louis XIV.

Bienvenue aux vacanciers, aux touristes de diverses nationalités qui ont choisi notre village pour venir s'y reposer quelques temps.

Je dis aux associations merci pour leurs activités qui ont comblé jeunes et moins jeunes et qui animent toute l'année notre village. Particulièrement pour la soirée de soutien à la famille de Mathis. du 30 mai, avec D Villanova. Soirée superbement réussie, un grand moment de détente dans un environnement que beaucoup de mass-médias s'acharnent à rendre encore plus gris. Merci donc au Comité des Fêtes, Cave de l'Estabel, Foyer Rural, St Martin des Crozes, Cheveux Blancs, etc... ce sont des bons moments dont tout le monde a pu profiter et à petit prix.

Cabrières, commune de 444 habitants, n'a pas à se sentir diminuée ou à rougir par rapport à ce qui se fait par ailleurs.

Merci encore à nos employés communaux et particulièrement à Alain et José pour la réparation des grosses fuites d'eau dans le village, et merci à vous de votre patience lors de ces coupures.

Pasas totes un bel esti, regalas bos pla e al cop que ben – Adisias-Passez tous un bel été, régalez vous bien, au revoir.

Francis GAIRAUD

Pour tous ceux et toutes celles qui n'ont pas pu se déplacer pour la cérémonie du 8 mai, j'ai souhaité vous faire prendre connaissance des quelques mots que j'ai prononcés devant notre monument aux morts.

Nos peines

Décès de Madame FAGES

L'ensemble du conseil municipal présente ses sincères condoléances à Monsieur FAGES, notre conseiller général, suite au décès de son épouse dont les obsèques ont eu lieu le 19 mai dernier. Francis GAIRAUD et Alain MATHIEU ont représenté notre commune.

Nos joies

Naissances de : Laurine GABRIEL le 29 décembre 2008 au foyer de Stéphanie & Cédric, Yanis COSTA le 23 avril 2009 au foyer de Séverine & Frédéric, Julia SALLES le 6 Juin 2009 au foyer de Agnès & Denis.

Informations diverses

Résultats des Élections Européennes

Inscrits: 351 — Votants: 174 — Exprimés: 167 — Nuls: 7 UMP. Nouveau centre: 34 — PS: 31 — Europe écologie: 25 Front de gauche (PC/Parti de gauche): 24 — Front National: 11

Alliance écologiste indépendante: 10 — MoDem: 9 — Libertas, MPF-CPNT: 8 — NPA: 7

L'Europe de la vie : 4 — Debout la République : 3 – Alternative libérale : 1

Lu dans un livret

Heureux ceux qui s'arrêtent avec un gentil sourire pour bavarder avec moi.

Discours lors de la Cérémonie du 8 mai

CABRIERES LE 8 MAI 2009 à 11H00

Après le dépôt de gerbe suivi d'une minute de silence en mémoire des morts de toutes nos guerres, nous avons écouté le chant des Partisans et la Marseillaise

Messieurs les représentants des associations d'anciens combattants, mes chers collègues, mesdames, messieurs, chers enfants.

Nous voici réunis au pied de notre monument aux morts pour célébrer ensemble le 64^e anniversaire de la victoire du 8 mai sur le nazisme et la barbarie.

Aujourd'hui, dans chacune des communes de France, la Nation rend un hommage solennel aux vainqueurs de la seconde guerre mondiale, mais aussi et surtout, à toutes les victimes de cette tragédie sans pareille.

Ce rassemblement est d'abord l'occasion de rendre hommage aux anciens combattants, de témoigner notre reconnaissance éternelle à tous ces hommes et ces femmes, venus d'horizons et de pays différents, morts pour la France, au nom de la liberté, pour notre liberté.

Dans la liesse d'une vie redevenue possible, les joies et les pleurs se sont indistinctement mélangés. Notre mémoire populaire porte le deuil de 55 millions de victimes, de pères, de mères, de frères, de sœurs, d'enfants victimes de la pensée fasciste. En Europe comme en Asie et en Afrique, le coût humain de ces six années fut effroyable. Aux victimes que j'évoquais, vinrent s'ajouter 35 millions de blessés, 3 millions de disparus, 1.5 millions de personnes tuées par bombardements aériens, 30 millions de civils tués parmi lesquels 6 millions de juifs exterminés et environ 220 000 tsiganes sur le million vivant en Europe à cette époque. Pour la première fois dans l'histoire de l'Humanité, cette guerre fit plus de victimes civiles que militaires. Parmi ces victimes, plusieurs issues de Cabrières ont connu cette destinée terrible. Nous pensons à elles dans notre commune, devant notre monument aux morts.

« Plus jamais ça! ». Cette formule retentit en France quand, le 8 mai 1945, fut paraphé à Berlin l'acte solennel de capitulation qui mit fin à la seconde guerre mondiale. Ainsi prirent fin ces années de terreur, de souffrance et de douleurs.

Cette commémoration représente pour nous un double devoir. Un devoir envers notre passé et un devoir envers notre avenir, je le dis avec force y compris vis-à-vis de ceux qui, presque chaque année, préconisent « d'alléger le calendrier des anniversaires nationaux ».

Devoir envers notre passé tout d'abord. Cette guerre s'éloigne, certes, et ceux qui l'ont faite sont de moins en moins nombreux. Pourtant, elle sera toujours plus qu'un pan de l'histoire des hommes, plus qu'un morceau du vingtième siècle, plus qu'une page de gloire, de conquêtes, de défaites et de massacres. Car ces années de guerre ont montré ce que des hommes peuvent être capables de faire, au nom de leur Nation, au nom de leur frontière, au nom de leurs convictions et parfois même au nom de rien du tout. Nous devons nous souvenir de toutes ces vies perdues, nous devons honorer nos morts et leurs sacrifices pour la liberté de notre pays et la lutte contre la barbarie du Nazisme et de toutes les autres Barbaries génocidaires.

Nous avons aussi un devoir tout aussi important envers l'avenir. C'est d'abord un message de vigilance que nous adressons pour la paix dans le monde. Mais aussi une vigilance quotidienne pour défendre les valeurs telles que le respect des autres, l'acceptation et le respect des règles d'une manière générale. C'est encore un message d'espoir que nous transmettons notamment aux jeunes. Un message de confiance dans l'humanité qui sait aussi faire preuve de sagesse et de solidarité pour peu que nous sachions les éveiller. Un message d'espoir et de confiance que nous adressons aux jeunes à qui nous confions notre avenir.

Il est de notre devoir à tous, républicains et démocrates, de dénoncer partout dans le monde les tentatives de retour du fascisme et de l'obscurantisme, des intégrismes de toutes sortes et des exactions contre les Droits de l'Homme.

Des mots simples, forts, en résonance avec la pensée du résistant que fut Pierre Brossolette : « ce que nos morts attendent de nous, ce n'est pas un sanglot, mais un élan ». Un élan porteur d'une société de paix, de justice, de tolérance, de solidarité entre les peuples.

Merci à nos amis Européens, Anglais et autres, d'être présents aujourd'hui.

Plus de 60 ans, après le 8 mai 1945 nous sommes toujours aussi ardents pour évoquer ce qu'a été la seconde guerre mondiale pour la France et pour l'Europe. La liberté est une valeur infiniment fragile. Transmettons avec vigueur les valeurs de courage de ceux qui au cours de ce conflit ont permis le développement humain de notre pays.

Vive la République et Vive la France. Francis GAIRAUD

Merci pour le chant des partisans écrit par Maurice Druon et Joseph Kessel et qui a été si bien joué par Lise, Pierre, Emilie, Patrick, Nicolas, Thomas et Alice de l'école de musique de Caux.

La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié.

Au fil des conseils municipaux

Depuis notre dernier Cabrièrois nous avons tenu 5 réunions du Conseil Municipal ainsi que plusieurs réunions préparatoires sur le projet du nouveau Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

SELON NOS MOYENS FINANCIERS

Divers investissements sont en cours de réalisation comme :

- La construction d'un atelier des services techniques municipaux.
- Les travaux de l'aménagement du carrefour de l'entrée Nord (angle de la route de Clermont et de Trescol) vont démarrer par les réseaux discrets (électricité, téléphone, éclairage public) courant juin 2009; puis reprendront en octobre 2009 concernant la chaussée et le parking.

Divers aménagements seront réalisés en 2009 comme :

- L'appartement libéré par le départ en retraite de Serge.
- La construction d'une salle informatique et espace de jeux à l'école.

Divers investissements ont été abordés pour 2009 sous réserve des subventions comme :

• L'équipement de Ecole numérique rurale.

Divers investissements ont été abordés pour 2010 sous réserve des subventions comme :

- La réfection de la plateforme du tennis avec l'implantation complémentaire d'un plateau sportif permettant une pluridisciplinarité sportive AGORESPACE.
- La rénovation intérieure de la salle des Fêtes.

Divers investissements ont été abordés pour 2010 comme :

- Les réseaux d'eau et d'assainissement si nous obtenons des aides.
- La mise en place de l'identification de nos rues, impasses et chemins communaux.
- La numérotation des habitations.

Budget primitif 2009

Section de fonctionnement :

<u>Dépenses</u>: 398 000.00 euros

<u>Recettes</u>: 385 000.00 euros

Section d'investissement :

<u>Dépenses</u>: 680 261.00 euros

Recettes : 680 261.00 euros

Restes à réaliser 2008 : 56 967.00 euros

Le site Web de la commune est en ligne

Vous pouvez le consulter sur : http://www.cabrieres34800.fr

Si vous avez des remarques à faire sur son contenu et des suggestions pour son amélioration, veuillez en faire part auprès de la mairie ou à : jacques.guelton@wanadoo.fr

De nous à vous

Vous souhaitez faire ou refaire vos papiers d'identité, voici la liste des documents à fournir en mairie afin de remplir les dossiers.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

- 2 photos d'identité
- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance)
- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité
- Présence indispensable du demandeur et du responsable légal pour les mineurs ainsi qu'un justificatif d'identité du responsable

ATTENTION

En cas de non présentation de la Carte d'identité en vue de son renouvellement, celle-ci est soumi-

PASSEPORT

ATTENTION

En raison de la mise en œuvre du passeport électronique dès le 4 juin 2009 dans le département de l'Hérault, il faudra vous adresser à la Mairie la plus proche équipée d'une station d'enregistrement soit celle de :

Clermont l'Hérault

CARTE GRISE

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité
- Certificat de cession du véhicule
- Contrôle technique
- Demande d'immatriculation dûment remplie et signée

ATTENTION

Changement de domicile : gratuit

Duplicata : 38€ Tracteur agricole : 55€

Changement d'immatriculation :

tarif en fonction du nombre de chevaux fiscaux et de l'année du véhicule à régler par chèque à l'ordre de Mr le Régisseur des recettes de la Sous- Préfecture de Béziers.

Association des Maires ruraux de l'Hérault

Extraits de l'assemblée générale du 26 mars 2009 à Castelnau de Guers

Monsieur André VEZINET souligne la complémentarité entre les territoires ruraux et les villes.

Il dit son opposition au rapport BALLADUR qui ferait deux victimes à savoir la commune et le département et cédant à la mode du millefeuille, la création de métropoles supprimerait les maires des communes périurbaines et le renforcement de l'intercommunalité mettrait fin à l'existence des maires ruraux dans un deuxième temps.

Il termine en affirmant que c'est une chance pour la France et pour la démocratie d'avoir 36000 communes et insiste sur le pourcentage dérisoire que représentent les indemnités des élus dans les comptes publics.

Monsieur Christian BILHAC et de nombreux maires font part de leurs inquiétudes pour l'avenir des communes rurales.

- La mise en place de SCOT et de PLH, qui sont présentés souvent comme de simples documents de réflexion, sont en réalité des carcans qui limitent l'autonomie des maires et des conseils municipaux lors de l'élaboration des PLU.
- L'élection du président de la Communauté de Communes au suffrage universel va créer un conflit de légitimité entre les maires et le président de l'intercommunalité et on peut craindre que le plus gros sera le plus légitime. De plus il est envisagé de généraliser le système PLM (Paris, Lyon, Marseille) avec un vrai maire et des maires d'arrondissement ou de villages dont le pouvoir serait quasiment inexistant.
- Les menaces de suppression de la compétence générale des départements et les transferts de charge non compensés sont un vrai danger pour les communes rurales.

Monsieur Kléber MESQUINA se félicite de la collaboration entre l'association des maires de l'Hérault et l'Association des Maires ruraux de l'Hérault. Elle est indispensable car redoutée par les Préfets qui savent qu'il n'y a pas de division entre les élus.

Enfin il aborde le dossier de la viticulture avec les nombreuses menaces :

- La loi Bachelot (art.24) qui prévoit d'interdire les dégustations de vins. Ce texte a été amendé mais insuffisamment par l'Assemblée Nationale, en sortant de l'interdiction les foires et les salons. Mais il faut poursuivre le combat au Sénat pour les dégustations sur les marchés et la vente dans les stations services. Il faut aussi que l'on puisse utiliser Internet pour communiquer.
- L'Institut national de lutte contre le cancer qui diabolise le vin en prétendant qu'un seul verre de vin peut provoquer un cancer.

La viticulture est l'identité du département de l'Hérault et doit être défendue et soutenue. Il précise que le Conseil Général travaille sur un projet de « circuits patrimoine » œnologie qui pourraient être mis en place en partenariat avec les professionnels et les communes.

Monsieur Frédéric ROIG, maire de Pégairolles de l'Escalette et vice-président du Conseil Général fait part de l'attitude de certains services de l'Etat. En matière d'urbanisme les contrôles sont tatillons et la police des eaux a un rôle uniquement répressif. La mission de conseil de l'Etat laisse la place a un comportement que l'on peut qualifier de harcèlement, la commune de Cabrières ne faisant pas exception.

Monsieur J.M. PUECHBERTY, maire des Aires, évoque à son tour l'école avec notamment l'accueil des 2 ans et la suppression des RASED.

Agence Postale

Horaires de levées du courrier

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 10h00

Le courrier posté le vendredi après 10h00 n'est levé que le lundi

L'Agence Postale sera fermée lundi 6 juillet et lundi 13 juillet

Pour les vacances d'Août, Sandrine sera absente du jeudi 13 au 25 Août

Un projet de remplacement est à l'étude, vous en serez informés en temps utile.

SERVICES: Vente de timbres, d'enveloppes timbrées, de colis, de courriers suivis, de recharges de téléphones mobiles (tous opérateurs), affranchissements, retraits (300 €) et versements sur les CCP et livrets de la Banque Postale (800 €), retraits par carte bancaire sur CCP.

Échos des Crozes

TRAVAUX

Mardi 2 juin a été réalisé l'éclairage du clocher.

Merci à l'association des Amis de St Martin des Crozes qui en a assuré le financement. Nos deux employés communaux, Alain et José, ont procédé au débouchage de l'égout situé près du forage.

Courant juin, Michel Soler réalisera la réfection du chemin des Crozes à St Vincent.

FESTIVITES

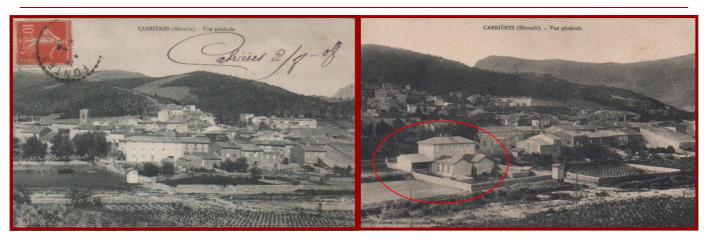
La belle saison arrivant les diverses festivités se précisent :

Dimanche 21 juin repas annuel des Roumégaïres

Samedi 1 Août repas annuel de l'association des Amis de St Martin des Crozes

LE PREMIER ADJOINT Alain MATHIEU

Cabri 'hier



Mais qu'y a-t-il de différent entre ces deux photos ?

Une Guerre, la Grande Guerre.

C'est au cours de la 1^{ère} guerre mondiale que fut construit le grand bâtiment encerclé de rouge que vous apercevez au premier plan sur la deuxième carte à gauche.

CABRIERES se dotait enfin d'une mairie digne de ce nom et de ses deux écoles publiques.

Ce bâtiment comportait aussi deux appartements pour les enseignants, ainsi qu'un préau et des sanitaires pour chaque classe.

Syndicat Centre Hérault

DECHETTERIE

Les travaux de réhabilitation de notre ancienne décharge route de Péret vont bientôt commencer. Pendant ces travaux la déchetterie sera fermée. Les dates de fermeture vous seront communiquées par voie d'affiches. Nous serons donc obligés pendant quelques semaines de nous diriger vers la déchetterie d'Aspiran.

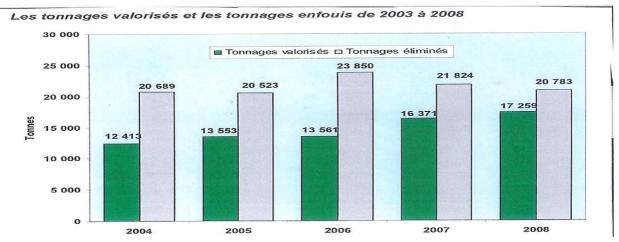
En plus de la réhabilitation, une plate-forme pour les dépôts de déchets inertes sera réalisée.

En conséquence la clef de la déchetterie ne sera plus donnée ni aux particuliers, ni aux artisans jusqu'à la fin des travaux.

Merci de votre compréhension.

A MATHIEU Membre du SCH

RESULTATS DES DECHETS VALORISES ET DES DECHETS ENFOUIS



Depuis 2004, le tonnage des déchets valorisés n'a cessé d'augmenter.

Depuis 2006, le tonnage des déchets enfouis ne cesse de baisser.

En 2008, le Syndicat Centre Hérault a atteint les objectifs imposés par le grenelle de l'environnement à l'horizon 2015.

Remarque : La population est passée de 54000 habitants en 2003 à 60700 habitants en 2007. Ces bons résultats sont le fruit du geste de tri adopté par les habitants du territoire au quotidien, de l'implication des élus et de tous les partenaires du Syndicat Centre Hérault.

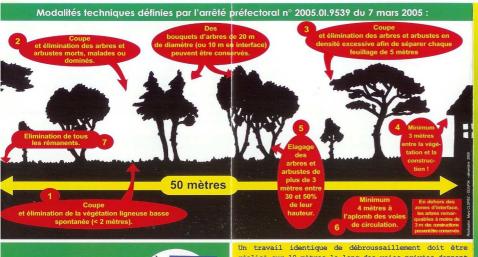
A MATHIEU Membre du SCH

Libre service Cabrièrois « Au P' tit Marché »

Nouveaux horaires du Magasin à partir du 02 juin 2009

Lundi	7h30-12h15	18h00-19h30
Mardi	7h30-12h15	18h00-19h30
Mercredi	7h30-12h15	18h00-19h30
Jeudi	7h30-12h15	fermé après-midi.
Vendredi	7h30-12h15	18h00-19h30
Samedi	7h30-12h15	18h00-19h30

Débroussaillement



10 mètres

Végétaux les plus inflammables Bruyères Ajonc épineux

Pin d'alep... sont les végétaux qui prennent facilement feu e

combustibilité d'un

L'élagage:



ourquoi devez-vous débroussailler ?

En débroussaillant, vous contribuez à Protéger la forêt et les espaces naturels combustibles: Eviter que les flammes n'atteignent votre habitation; Sécuriser les personnels de la lutte contre l'incendie

Texte Réglementaire

Le débroussaillement est une obligation de l'article L-321-5.3 du code forestier qui le définit comme l'ensemble des opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal et en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupe.



continue sans tenir compte des limites de propriété :

Aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de 50 mètres 2. De part et d'autre des voies privées y donnant accès sur une profondeur de 10 mètres

Les travaux sont alors à la charge du propriétaire des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature,

même si les travaux s'étendent sur les fonds voisins !!

réalisé sur 10 mètres le long des voies privées donnant accés aux constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature

De part et d'autre de ces voies d'accés, prévoir une distance de 3 mètres sans arbres ni broussailles et une hauteur de 4 mètres sans végétation.

En cas de non respect de la rég<mark>lementation ?</mark>

assurance habitation

couvrira pas systématique-

ment les dommages. Vous

pouvez également être mis en

cause, si la densité excessive

de végétation présente sur votre terrain a facilité la

propagation d'un incendie.

Vous vous exposez à des sanctions une contravention dont le montant peut s'élever à 1.500 €.

Par ailleurs, les autorités peuvent vous mettre en demeure de réaliser les travaux et prévoir une amende de 30 € par m² soumis à l'obligation de débroussaillement.

La commune, en dernier recours et après mise en demeure, devra faire exécuter les travaux qui sont à votre charge et vous en faire supporter tous les frais.

tée où l'on peut brûle

Sur le terrain, il s'agit d'éliminer les végétaux susceptibles de propager l'incendie et de réduire la masse combustible vecteur du feu.

Il faut donc créer une discontinuité du couvert végétal dans tous les sens afin d'éviter la propagation de l'incendie le long des troncs jusque dans les cimes des arbres et par les cimes des arbres. Il vous faudra en plus maintenir en état débroussaillé tout au long de l'année.

Vous devez de toutes facons éliminer les végétaux coupés que l'on appelle "rémanents" : Vous pouvez soit les incinérer en respectant l'arrêté préfectoral du

25 avril 2002 sur l'emploi du feu (détaillé ci-dessous) soit les évacuer en décharge autorisée ou station de compostage.

Prévention des incendies de forêts

Le Débroussaillement dans le département de l'Hérault

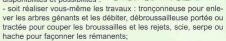
> un Devoir une Obligation

Modalités techniques à l'attention des Propriétaires



Comment débroussailler?

Vous pouvez, suivant vos disponibilités et possibilités



- soit prendre une entreprise de débroussaillement : groupezvous avec vos voisins, pour un meilleur prix, une qualité et un résultat homogènes

Calendrier des périodes d'incinération des végétaux et d'emploi du feu - AP du 25 avril 2002

Période d'interdiction d'utiliser le feu		Vent > 40 km/h		1er	janvier au 31 décem	bre	
Période dangereuse soumise à déclaration annuelle en mairie	opriétaires ayants-droit	Incinération de végétaux coupés	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
Période très dangereuse à dérogation préfectorale exceptionnelle	Pro ou a	Incinération de végétaux sur pied	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
Période non réalemen-	Aut	res usagers					

Tout public

1er janvier au 31 décembre

"Le broyage réduit le combustible mais ne l'élimine pas !" N'utilisez le feu comme moyen de destruction que pour vos rémanents de débroussaillement, le règlement sanitaire départemental

INFOS PLUS :

interdit l'incinération des déchets verts et des déchets ménagers.

à la MAIRIE du lieu de situation de votre construction ou de votre terrain



Direction départementale de l'agriculture et de la forêt

Place Chaptal CS 69506 34960 MONTPELLIER Cedex 2 Tél: 04.67.34.28.63 Fax: 04.67.34.29.66

Sur internet :

www.debroussaillement.com www.herault.pref.gouv.fr/34 (rubrique sécurité)

la surface du terrain ainsi que jusqu'à une distance de 50 mètres de son habitation ou de ses dépendances.

Une fois les travaux de débroussaillement réalisés, vous devrez maintenir les terrains en état débrouss

de votre terrain, que celui-ci soit bâti ou non, si ce dernie

ATTENTION : le débroussaillement doit être réalisé sur la totalité

1. Est située en zone urbaine délimitée par un document d'urbanisme (zone U des POS ou des PLU en vigueur) ;

2. Fait partie d'une ZAC (zone d'aménagement concerté), d'un lotissement ou

3. Est un terrain de camping ou sert d'aire de stationnement de caravanes

Les travaux sont alors à la charge du propriétaire du terrain.

Attention, les réglementations sont cumulables : Le propriétaire d'un terrain bâti en zone U du PLU doit débroussailler la totalité de

Cabrières en 1900





Cabrières en 2000

Rapport d'analyse des eaux destinées à la consommation

Les prélèvements effectués par I P L chez un particulier à Cabrières le 3 juin 2009 révèlent :

PARAMETRE	RESULTAT	UNITE	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES
Mesures sur place Température de l'eau CHLORE LIBRE CHLORE TOTAL	21 C° 0.45 0.50	MgC12/I MgC12/I	Bact AER revivifiables 36°-44h : 0 Bact AER revivifiables 22°-68h : 0 Coliformes totaux/100ml (MS) : 0
Equilibre Calco-carbonique Température de mesure du Ph PH	21.9 7.00	C° Unités pH	Escherichia coli/100ml : 0 Enterocoques/100ml : 0
Minéralisation Conductives à 20 ° C Conductives à 25 ° C	708 790	μS/cm μS/cm	Spores de bact sulfito-réductrices : 0
Azotes et phosphores	Inférieur 0.05	Mg/l	
Turbidité néphélométrique NFU	0.67	Limite haute : 2	

Les prélèvements effectués par I P L chez un particulier au Crozes le 2 juin 2009 révèlent :

RESULTAT	UNITE	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES
10.00		Bact AER revivifiables 36°-44h : 0
	NA 040/I	Bact AER revivifiables 22°-68h : 0
		Coliformes totaux/100ml (MS) : 0
0.45	MgC12/I	F 1 : 1: 1:/400 1
		Escherichia coli/100ml : 0
	~	Enterocoques/100ml : 0
7.45	Unites pH	
		Spores de bact sulfito-réductrices : 0
565	μS/cm	
630	μS/cm	
Inférieur 0.05	Mg/I	
0.30	Limite haute : 2	
	19 C° 0.45 0.45 21.2 7.45 565 630 Inférieur 0.05	19 C° 0.45 MgC12/I 0.45 MgC12/I 21.2 C° 7.45 Unités pH 565 μS/cm μS/cm Inférieur 0.05 Mg/I

Les éléments recherchés sur l'ensemble des échantillons respectent les exigences de qualité des eaux d'alimentation

Spectacle Villanova en faveur de Mathys



Pour vous dire merci.....

Durant de long mois j'ai rêvé de ce jour où nous ramènerions Mathys à Cabriéres.

Il y a quatre ans, nous débarquions par hasard dans ce petit village.

Séduits par la tranquillité et la beauté du paysage, nous avons vite été conquis par la convivialité et l'attachement des Cabrièrois.

Nous nous sommes très vite sentis chez nous et je m'étais promis de ne plus jamais retourner dans le grand nord. L'espoir de pouvoir guérir Mathys à l'hôpital Necker au centre de Paris nous a renvoyés vers nos racines.

Et pourtant quitter nos nouveaux amis, notre nouvelle maison, notre nouveau chez nous était un véritable déchirement.

C'est pourquoi chaque message, chaque manifestation de soutien nous apportaient un peu de soleil de Cabrières. J'ai gardé très près de moi les petits mots écrits par les enfants juste après notre départ, lors du grand déballage 2008.

Et puis vos élans de solidarité à travers votre aide financière, vos sérieux coups de main dans l'avancement des travaux nécessaires à l'accueil de Mathys et aujourd'hui le logement qui nous abrite, nous ont touchés droit au

Sans aucune idée politique, nous avons la chance en France de bénéficier d'un système de santé extraordinaire. Petite parenthèse ; à ce sujet je souhaite vous parler de la profonde admiration que j'ai pour les équipes soignantes qui œuvrent auprès des enfants atteints de si graves maladies.

Toutefois il reste beaucoup de choses à faire dans l'accompagnement de la maladie et de son entourage : le vieillissement de nos hôpitaux d'assistance publique dépourvus de salle d'accueil pour les parents ou la fratrie, les défauts d'hébergement, la prise en charge des frais liés à l'hospitalisation à distance d'un membre de la famille. La maladie plonge la plupart des familles dans un déséquilibre physique, psychologique et matériel.

S'il faut tirer du positif de chaque situation de la vie, je dirais que cette épreuve nous prouve à travers vous, à travers notre famille, à travers les soignants et les autres parents que nous avons rencontrés que l'être humain est toujours source de valeur profonde et capable de ressources insoupçonnables.

Mais revenons à Mathys

Notre petit bonhomme est né avec une maladie génétique extrêmement rare qui le prive de toute défense immunitaire.

La moindre infection peut prendre des proportions très graves et mettre sa vie en danger.

Il fallait donc lui apporter ce qui ne fonctionnait pas, à travers une greffe de moelle osseuse.

Une première greffe avec les cellules de papa puis une seconde avec celles de maman nous ont permis de lui donner une seconde fois la vie.

Mathys a traversé toutes les épreuves en petit homme courageux et nous a souvent montré le chemin.

Tom aussi, grâce à la présence de Tatie, a su traverser vaillamment cette épreuve.

Les enfants sont une force impressionnante et ont une capacité d'adaptation extraordinaire.

Pour les deux grands frères, nous avons un peu bouleversé l'équilibre, nous sommes passés du rôle de parents chargés du soutien au rôle de parents dans le besoin d'être soutenus.

Aujourd'hui, la greffe fonctionne mais le système immunitaire de Mathys est encore très faible.

Le suivi de greffe et le risque infectieux nécessiteront encore très longtemps une surveillance et quelques séjours à l'hôpital Necker.

C'est pourquoi l'envie légitime de l'approcher, le serrer dans vos bras ou l'embrasser demande encore un peu de temps et nous sommes désolés de devoir vous en priver.

A cet effet, je remercie l'implication des enseignants de notre petite école ainsi que celle des parents pour expliquer aux enfants que Mathys est un enfant un peu différent. Sachez amis cabrièrois, Monsieur le maire et la municipalité, présidents et membres de toutes les associations que vous ferez toujours partie de notre vie et de notre histoire et que nous espérons qu'un jour prochain Mathys puisse lui-même venir vous donner un petit bisou.

DERNIERE MINUTE

Toutes nos pensées se tournent vers Sylvie et Xavier car le petit Mathys vient à nouveau d'être hospitalisé. Qu'il nous revienne vite!

La vie de nos associations

Comité des Fêtes

La fête locale aura lieu les vendredi 3, samedi 4, et dimanche 5 juillet

Vendredi 3 juillet 2009

16h30 - L'association St Martin des Crozes proposera une CHASSE AU TRESOR pour les enfants aux Crozes

Renseignements: 06 25 44 38 70 ou 04 67 96 14 14

22h00 - Bal animé par LES BORY'S.

Samedi 4 juillet 2009

18h30 - Apéritif dansant avec LES BORY'S.

22H00 - Bal animé par LES BORY'S.

Dimanche 5 juillet 2009

18h30 - Apéritif dansant

20h00 - Repas sur la place servi par le Bar-Restaurant LE SANGLIER.

Inscription à la mairie et à l'agence postale.

22h00 - Concert du groupe TOULOUSE (musiciens et choristes de GOLD et EMILE et IMAGE) suivi du Bal animé par PROM'AMBIANCE.

La Bibliothèque du Bourniou

Les vacances approchent, c'est le temps de la détente, profitez de ces deux mois pour vous reposer et pourquoi pas, vous mettre à la lecture.

Afin de mieux vous servir cet été, la bibliothèque vous proposera une permanence hebdomadaire. Le jour et l'heure vous seront communiqués par voie d'affiches

Le prix des Incorruptibles :

Comme chaque année les écoliers ont participé au grand prix des incorruptibles.

En 2008-2009, 168.967 lecteurs de la maternelle à la 2nde ont lu les titres sélectionnés pour leur niveau et ont voté pour leur livre préféré, en participant au Prix des Incorruptibles, premier prix littéraire décerné par de jeunes lecteurs.

Alliant un cours d'instruction civique et l'approche de la lecture, cette opération a permis aux enfants de voter pour le livre de leur choix. Après un vote dans des conditions réelles (bulletins, passage dans l'isoloir, vote et dépouillement etc...) les enfants ont pu découvrir les livres les plus plébiscités au niveau de l'école puis au niveau national :

Voici les résultats :

Maternelle :	GROSSE LEGUME
CE1:	LE MARCHAND DE GLACE A LA VANILLE
CE2 CM1 CM2 :	MON PERE A DISPARU

10 ans ,ça se fête.

En février 1999, la bibliothèque du Bourniou ouvrait ses portes. Afin de célébrer cette décennie, une fête sera organisée « après vendanges »; le mois de juin auquel nous avions initialement pensé étant bien trop chargé à cabrières, des élections en passant par le feu de la St Jean puis la fête de l'école et pour finir en juillet, le fête du village.

Nous aurons donc tout l'été pour contacter les auteurs régionaux, vous proposer de nouveaux ouvrages et organiser cette animation dont nous vous reparlerons dans le prochain Cabrièrois. Nous vous annoncerons aussi les différents projets que nous élaborerons lors de notre réunion du 17 juin et que nous souhaitons mettre en place à la rentrée prochaine.

Mais en attendant, bonnes vacances et joyeuses lectures.

Les bénévoles

La vie de nos associations

L'association des Parents d'élèves

L'Ecole de Cabrières organise sa **Fête de fin d'année le vendredi 26 juin 2009, 18h00**, à la salle des Fêtes.

Toute la population est invitée.

Une tombola sera tirée à cette occasion. Les tickets sont vendus 1 €uro par les enfants de l'école à :

- L'Agence postale,
- La Mairie
- L'Epicerie « Le Petit Marché »
- Le Bar-Restaurant « Le Sanglier »

1er Lot: 2 repas gastronomiques au Restaurant « Le Sanglier »

2ème Lot : 1 bon d'achat d'une valeur de 25 € à l'épicerie « Le Petit Marché »

3ème Lot : 3 bouteilles de vin de la cave de Cabrières.

Trait d'Union Boyne Ceressou Footbal

La saison 2009/2010, l'équipe des séniors monte en 1ère Division

Elle s'est achevée officiellement ce samedi 6 juin avec l'Assemblée Générale, pour les quelques 170 licenciés du Trait d'Union Boyne-Céressou Football (Péret, Fontès, Cabrières, Lézignan La Cèbe, Nizas) qui ont évolué dans les 10 équipes du club engagées cette année en championnat. Cette saison, le TUBC comptait en effet, en plus d'une section Babyfoot loisir, deux équipes Débutants, deux Poussins, deux Benjamins, une Moins de 13 ans, deux Seniors et une Vétéran qui ont fait preuve d'un bon état d'esprit général.

Il faut saluer le travail des dirigeants, pour qui la tâche de faire exister le football en milieu rural n'est pas simple. Alors que le nombre d'équipes et de licenciés augmente, que les instances du football délèguent, via l'informatique beaucoup plus de tâches au club, ils restent bénévoles et essaient de véhiculer au quotidien, avec la compréhension de tous, l'image d'un petit club de villages qui est désormais connu et respecté un peu partout dans le département.

BRAVO A TOUS ET MERCI!

Les inscriptions pour la saison 2009/2010 sont ouvertes au Trait d'Union Boyne-Céressou. Elles concernent les catégories suivantes :

- Babyfoot, enfants nés en 2004
- U7 et U8 (ex Débutants), enfants nés en 2002 et 2003.
- U9, U10 et U11 (ex Poussins), enfants nés en 1999, 2000 et 2001.
- U12 et U13 (ex Benjamins), enfants nés en 1997 et 1998.
- U14 et U15 (ex Moins de 13 ans), enfants nés en 1995 et 1996.
- Seniors
- Vétérans

Pour un **renouvellement**, remplir l'imprimé de demande de licence, joindre une photo et un chèque de 100 € (110 € après le 15 juin 2009) dans une enveloppe prévue à cet effet. Merci de laisser aussi, si c'est possible une adresse mail.

Pour une **nouvelle licence**, remplir l'imprimé de demande de licence, joindre deux photos, une photocopie de la carte d'identité, ou du livret de famille, et un chèque de 100 ou 110 € dans l'enveloppe prévue à cet effet.

Pour un **changement de club**, remplir l'imprimé de demande de licence, joindre une photo et un chèque de 100 ou 110 €, l'accord du club quitté dans l'enveloppe prévue à cet effet.

LES CHEQUES NE SERONT ENCAISSES QU'EN SEPTEMBRE POSSIBILITE DE PAYER EN PLUSIEURS FOIS (INSCRIRE LES DATES D'ENCAISSEMENT AU DOS DES CHEQUES)

Cabrières (34800): Joaquim DA SILVA, avenue de l'Estabel 04 67 96 09 86 – 06 42 10 38 14 josoal@yahoo.fr

Le cercle Occitan « Los Vissonèls »



UN MASET DINS LAS VINHAS. (Seguida e fin del tèxt paregut en març de 2009)

...Aquí dedins o defòra se manjava lo recapte de miègjorn ; de còps que i a fasián còire de costèlas, de sardas ou de cagaraulas sus la brasa de gavèls...

L'aiga del potz serviciá a abeurar lo caval e s'i lavar las mans. I se trempava lo pinton envolopat d'una cauceta de lana e se lo penjava a la branca d'un arbre per que lo vent lo refresquèsse...

D'aquel temps i aviá pas de candèlas...

Quand l'auratge espetava, lo maset serviciá de refugi e d'unes còps nos trapàvem 10 12 ! D'obrièrs que trabalhavan dins los paratges se sarravan de nosautres...

Èra lo bon temps! I aviá pas de tractors e de veituras!

Lo paure maset a perdut son anma ; sus son teulat, los teules e los malons son estats raubats e la pòrta es totjorn dobèrta...

(Enric Tornièr, Cercle Occitan "Los Vissonèls", març de 2009)

UN PETIT MAS DANS LES VIGNES. (Suite et fin du texte paru en mars 2009)

...lci, dedans ou dehors, on mangeait le repas de midi ; parfois les paysans faisaient cuire des côtelettes, des sardines ou des escargots sur une braise de sarments...

L'eau du puits servait à abreuver le cheval et à s'y laver les mains. On y faisait tremper une bouteille enveloppée d'une chaussette de laine que l'on pendait à une branche d'arbre afin que le vent la rafraîchisse... En ce temps-là il n'y avait pas de chandelles...

Lorsqu'un orage éclatait, le maset servait de refuge et quelquefois nous nous y trouvions 10 ou 12! Quelques ouvriers qui travaillaient dans les parages nous y rejoignaient...

C'était le bon temps! Il n'y avait ni tracteurs ni voitures!

Le pauvre maset a perdu son âme ; tuiles et parefeuilles ont été volés de son toit et la porte est toujours ouverte...

(Henri Tournier, Cercle Occitan "Lous Vissounèls", mars 2009)

<u>Rappel</u>: MASET ne peut pas s'écrire avec un "Z", puisque c'est un diminutif de MAS! (René Pourtier)

Le Foyer rural de l'Estabel

La troisième édition du Grand Déballage de l'Estabel s'est déroulée le 17 Mai sous une belle journée ensoleillée.

Petits et grands ont pu faire des affaires en vendant et achetant parmi les trésors découverts. Les grillades, crêpes, vins et jus de fruits ont régalé l'assistance durant cette agréable journée.

En collaboration avec l'ensemble des associations le Foyer Rural a proposé le spectacle de "Villanova" le 30 mai en soutien au petit Mathys et à sa famille (lire article des parents). Une nombreuse assistance et un très grand succès ont marqué cette soirée.

La saison se termine avec le Feu de la Saint Jean le 20 Juin au terrain de foot : concours de pétanque costumé pour jeunes et adultes, puis repas avec l'ambiance musicale assurée par le « Comptoir des Fous », le traditionnel Grand Feu et le feu d'artifice offert par la Mairie.

Les activités sportives se termineront fin Juin et reprendront début Octobre.

Bon été à tous.

La vie de nos associations

Les Amis de Saint-Martin des Crozes

Au mois d'avril et dernièrement le 6 juin, 2 nettoyages ont été réalisés.

L'association remercie toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette action. Les matinées de travail se sont clôturées par un repas sur la place. Lors de la dernière opération, le four communal a été remis en fonctionnement et a permis de faire cuire pains, pizzas et gratins que chacun a pu déguster.

La balade botanique du 16 mai a été appréciée par les gens présents...peu nombreux ! Nous remercions J. Coste qui a su nous faire partager sa passion pour les plantes.

Les prochaines manifestations sont :

- le vendredi 3 juillet à 16 h 30,

la découverte du hameau par les enfants lors d'une chasse au trésor. Un repas sera offert aux participants.

- le samedi 1er août,

le repas annuel sur la place avec animation musicale.

Des affiches vous informeront en temps utile.

L'éclairage du clocher et de l'église, prévu depuis longtemps, a enfin été réalisé mais mérite encore quelques réglages.

L'association espère vous voir de plus en plus nombreux lors de nos prochaines manifestations et vous souhaite de bonnes vacances.



L'amicale des cheveux blancs

Comme prévu, le 17 mai dernier nous avons eu le plaisir d'organiser et de participer au repas traditionnel au sanglier.

50 participants ont apprécié le repas et son spectacle animé par le groupe « Météore » qui nous a fait danser de bon cœur !

Le chanteur a, du reste, interprété ses chansons et ses animations avec brio!

Pour le mois d'octobre, nous préparons déjà notre goûter et ses animations.

La venue de PROCONFORT est également en préparation. La société nous présentera ses produits et nous offrira un bon repas ainsi qu'un loto gratuit.

Nous vous tiendrons donc informés des dates et des modalités de participation dans les meilleurs délais.

Gardons à l'esprit ces agréables perspectives, nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

Le Président

La vie économique

La Cave Coopérative

MONDIAL DU ROSE, A CANNES LES VINS DE CABRIERES ENCORE RECOMPENSES!



Il est rare qu'un producteur obtienne deux médailles d'or à un concours aussi sélectif. Les deux cuvées de Cabrières rosé 2008 (Prestige et Fulcrand Cabanon) ont convaincu le jury cannois. Les vignerons de Cabrières confirment leur talent : déjà douze médailles d'or cette année (5 à Paris, 2 à Cannes, 3 à Béziers Languedoc Roussillon avec, en plus, une grande médaille d'or pour L'Estabel rosé, 2 au concours des vins de la coopération régionale), dont huit décernées au rosé! Qu'en sera-t-il des prochains millésimes? Les lauréats devront se surpasser!

Quel chemin parcouru en quelques décennies...

On se souvient des précieux flacons de l'Estabel, étiquetés Vin Vermeil. L'embouteillage était alors réalisé à la main, en bouteilles vertes dites "flûtes distillateur", l'étiquette en forme de parchemin. Une pendeloque, fixée au goulot, rappelait l'existence d'une tradition très ancienne du rosé de Cabrières. En effet, d'après les recherches de l'abbé Farran, c'est

Fulcrand Cabanon, Prieur de Cabrières au XVIIème siècle, qui aurait présenté le vin vermeil de l'Estabel à Louis XIV : du "meilleur arôme et d'une merveilleuse couleur rosée".

Depuis 1955, année du classement de Cabrières en Appellation contrôlée, le petit village a produit un... festival de couleurs: blancs lumineux et minéraux, rouges puissants et fruités, avec une prédilection pour les rosés... inimitables.

Montant ainsi les marches du Mondial du Rosé.

Journées portes ouvertes

Vendredi 17 juillet : soirée brasucade.

Samedis 18 juillet et 8 août : journées portes ouvertes.

Bissounade: rando jeudi 23 juillet.

Nouveau!

Nocturnes: mercredis 29 juillet et 09 août à confirmer.

Renseignements et inscriptions à la cave - Tél : 04 67 88 91 60

Horaires d'été du caveau du 1er juillet au 31 août

Du lundi au samedi : 9 h-12h30 14h-19h Dimanches et jours fériés : 10h-12h00 15h-19h



Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi Mardi Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00 Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Montagnac

Jean Negron Tél.: 04 67 98 16 99 Jean-Louis Juan Tél.: 06 11 13 03 71

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

Lundi Mardi Jeudi et Vendredi de 8h50 à 11h40 Mercredi et Samedi de 9h15 à 11h40 Fermée un samedi par mois 04 67 96 10 41

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Lundi Mercredi et Vendredi de 17h30 à 19h00

Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret

Lundi & samedi de 9h00 à 12h00

Permanences des élus

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.

Rappel:

Maire: Francis GAIRAUD

1er Maire Adjoint: Alain MATHIEU (Les Crozes)
2ème Maire Adjoint: Jacques GUELTON
3ème Maire Adjoint: Colette AUDIBERT





Bulletin municipal
de la mairie de Cabrières
Imprimé par nos soins en 250 exemplaires
avenue de Clermont
34800 CABRIERES

Téléphone : 04 67 96 07 96 Télécopie : 04 67 96 01 11

Messagerie: mairie.cabrieres34@wanadoo.fr Site Internet: http://www.cabrieres34800.fr